



Tarifs APMEP pour 2022

Adhésions, abonnements et frais d'expédition des brochures

Voté au Comité national de l'APMEP de juin 2021
Applicables à partir du 1^{er} octobre 2021

1. Qui peut adhérer à l'APMEP ?

Peuvent adhérer à l'APMEP toutes les personnes se préparant à exercer, exerçant ou ayant exercé des activités d'enseignement, de recherche, de formation, d'animation ou de contrôle concernant l'enseignement mathématique de la maternelle à l'université. Parmi elles :

- les membres de l'enseignement public, de l'enseignement agricole, et de l'enseignement privé sous contrat ;
- avec l'accord du bureau national, des personnes n'appartenant pas à ces catégories peuvent être membres de l'association.
- les établissements scolaires, les bibliothèques universitaires ne peuvent pas adhérer mais peuvent s'abonner à : *Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP*.

2. Avantages de l'adhésion à l'APMEP

Les adhérents de l'APMEP bénéficient :

- d'une réduction fiscale de 66 % sur le montant de l'adhésion au titre du don aux œuvres d'intérêt général,
- du tarif « adhérent ou abonné » pour l'achat de brochures (réduction de 30 % sur le prix public des brochures éditées par l'APMEP et de 5 % sur le prix public des autres brochures, sauf exception),
- des droits réduits d'inscription aux Journées Nationales,
- de l'envoi gratuit de *Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP* version papier (sauf cas d'adhésion gratuite par parrainage) et de l'accès à ses compléments numériques,
- et pour les premières adhésions (non gratuites), de deux brochures cadeau en ajoutant 6 € pour les frais de port.

3. Comment adhérer à l'APMEP ?

Il est conseillé d'adhérer en ligne sur www.apmep.fr dès le mois d'octobre.

Les adhérents à jour de leur cotisation 2021 recevront un message électronique (un courrier papier en cas d'absence d'adresse électronique) pour renouveler leur cotisation courant novembre. Le bulletin papier sera dans la plaquette « Visages de l'APMEP 2021-2022 » envoyée avec le bulletin *Au Fil Des Maths* de septembre. Cet appel sera renouvelé dans *Au Fil Des Maths* de décembre et dans le premier BGV de l'année 2022. Courant mars et mai, les ex-adhérents de 2021 qui n'auront pas payé leur cotisation seront contactés. Le prélèvement automatique aura lieu début février ; en dehors de celui-ci, le mode privilégié est le paiement en ligne. Des bulletins d'adhésion seront aussi disponibles au secrétariat (secretariat-apmep@orange.fr), sur le site www.apmep.fr et dans les Régionales de l'APMEP.

4. Reçu fiscal

Les reçus fiscaux seront disponibles sur le compte de l'adhérent dès la validation du paiement et envoyés par courrier postal à ceux qui n'ont pas encore communiqué leur adresse électronique à l'APMEP.

En cas de difficulté, il est possible de contacter le secrétariat de l'APMEP : secretariat-apmep@orange.fr, tél. : 01 43 31 34 05.

5. Ressources de l'APMEP

L'APMEP ne vit que des cotisations de ses adhérents, de l'abonnement à son bulletin, de la vente des brochures qu'elle édite ou diffuse, des droits de photocopie de ses publications, des dons qu'elle perçoit et du bénévolat de tous ses responsables. Pour soutenir l'APMEP et encourager ses militants il est demandé aux adhérents :

- de renouveler leur adhésion ;
- d'abonner leur établissement à la revue : *Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP* ;
- d'acheter les brochures de l'APMEP ;
- de déclarer à leur établissement les photocopies des publications de l'APMEP et de veiller à ce qu'il les transmette Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC www.cfcopies.com/) ;

L'APMEP incite toutes les personnes reconnaissantes de la qualité des travaux réalisés par les bénévoles de l'association de faire un don sur <https://www.apmep.fr/?page=don>.

6. Abonnement à la revue *Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP*

En 2022, l'APMEP édite deux périodiques :

- **Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP** (4 numéros par an),
- le **BGV** (*Bulletin à Grande Vitesse*), au moins 5 numéros, pour être informé sur l'actualité des mathématiques et de la vie de l'APMEP. Il est en ligne sur le site apmep.fr. Un numéro spécial pour les Journées Nationales fait l'objet d'une édition papier si la régionale organisatrice le décide.

a) Pour les adhérents

- **Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP** sous forme papier est envoyé gratuitement à tous les adhérents de l'APMEP sauf demande contraire explicite ou adhésion gratuite. La version numérique est accessible à tous les adhérents.
- Tous les adhérents sont prévenus de la parution du **BGV** ; ils peuvent le consulter en ligne ou le télécharger.

b) Pour les établissements scolaires, les bibliothèques et les personnes ne pouvant pas ou ne souhaitant pas adhérer

Les établissements scolaires, les bibliothèques ne peuvent pas adhérer mais peuvent s'abonner à **Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP**.

L'abonnement seul ne donne pas la qualité d'adhérent.

Les abonnements souscrits à partir du 1er octobre 2021 sont valables dès souscription et pour l'année 2022 et pour les stagiaires dès septembre 2021. Les frais de port sont inclus dans les abonnements.

Les abonnés non adhérents à *Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP* bénéficient du tarif « *adhérent ou abonné* pour l'achat de brochures (réduction de 30 % sur le prix public des brochures éditées par l'APMEP).

Les factures d'abonnement et d'achat de brochures sont établies au nom de celle ou celui qui règle la facture.

Rappelons qu'un adhérent ne peut pas se faire embourser son adhésion par son établissement scolaire mais bénéficie d'une réduction fiscale conséquente.

Prix de l'abonnement « établissement » à *Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP* - Code 22ABFM

Les abonnements sont soumis à la TVA dont les taux varient en fonction de l'adresse de l'abonné selon quatre cas liés à trois zones géographiques.

Zone géographique	Prix HT	Supplément HT pour frais postaux	Prix TTC
Z0 : France, Andorre, Monaco, les particuliers de l'Union Européenne et les établissements européens qui n'ont pas de numéro de TVA intracommunautaire (TVA de 5,50 %)	56,87 €	0 €	60 €
Z1 : établissements européens qui ont un numéro de TVA intracommunautaire (TVA de 0 %)	56,87 €	0 €	56,87 €
Z2 : DOM-TOM (TVA de 2,10 % sur l'abonnement et 8,5% sur les frais de transport) hors Guyane et Mayotte	56,87 € (58,06 € TTC)	6,40 € (6,94 € TTC)	65 €
Z3 : pays hors Union Européenne et Guyane (TVA de 0 %)	56,87 €	7,13 €	64 €

c) Cas des agences et librairies

Une réduction de 10 % sur l'abonnement est accordée aux agences de diffusion.

Prix de l'abonnement « établissement » à *Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP* pour les agences de presse.

Zone géographique	Prix HT avec réduction de 10 %	Supplément HT pour frais postaux	Prix TTC
Z0 : France, Andorre, Monaco, les particuliers de l'Union Européenne et les établissements européens qui n'ont pas de numéro de TVA intracommunautaire (TVA de 5,50 %)	51,18 €	0 €	54 €
Z1 : établissements européens qui ont un numéro de TVA intracommunautaire (TVA de 0 %)	51,18 €	0 €	51,18 €
Z2 : DOM-TOM (TVA de 2,10 % sur l'abonnement et 8,5% sur les frais de transport) hors Guyane et Mayotte	51,18 € (52,25 € TTC)	6,40 € (6,94 € TTC)	59,19 €
Z3 : pays hors Union Européenne, Mayotte et Guyane (TVA de 0%)	51,18 €	7,13 €	58,31 €

Dans certaines conditions, une réduction de 20 % peut être accordée aux libraires.

7. Premières adhésions

Une première adhésion **ne peut évidemment être souscrite qu'une seule fois par une personne n'ayant encore jamais adhéré à l'APMEP (sauf pour les étudiants)** ; elle permet de découvrir l'association, ses publications, ses activités, ses Journées Nationales,... à un prix avantageux. Les premières adhésions souscrites à partir du 1er octobre 2021 sont valables dès souscription et pour l'année civile 2022.

Catégorie professionnelle	Étudiant	Stagiaire*	1 ^{er} degré	Service partiel	Contractuel	2 nd degré	Supérieur, Inspecteur
Code	22AD1ET	22AD1ST	22AD1PD	22AD1SP	22AD1CO	22AD12*	22AD1SI
prix	10 €	30 €					

La première adhésion, et seulement elle, donne droit à deux brochures gratuites, moyennant 6 € de frais de port, à choisir dans la liste suivante (dans la limite des stocks disponibles) :

- JEUX 4 - de l'intérêt des problèmes de rallyes (n° 97)
- Les statistiques en classe de seconde (n° 138)
- Enseignement problématisé des maths au lycée T. 1 (n° 150)
- Les narrations de recherche de l'école primaire au lycée (n°151)
- La règle dans tous ses états (n° 165)
- Maths à crédit (n° 166)
- Statistique au lycée – Vol 2 - Activités pour la classe (n° 167)
- La distributivité dans tous ses états (n° 193)
- Fichier Évariste T1 (n° 98)
- Fichier Évariste T2 (n° 132)
- Les problèmes du Prof Ila Ransor (n° 1002)
- Probabilités au collège (n° 198)
- Jeux 5 (n° 119)
- Jeux 6 (n° 144)
- Jeux 7 (n° 169)
- Jeux 8 (n° 185)
- Jeux École 2 (n° 199)
- Des mathématiques dans de bien belles choses (n° 1004)
- Et si on prenait la tangente ? (n° 1006)
- Agrandir, réduire... dans tous les sens (n°1010)
- Prof de maths, un chouette métier ! T 1 (n°1018)
- Prof de maths, un chouette métier ! T 2 (n°1019)

* Pour les stagiaires, il est proposé une adhésion gratuite sans envoi de la version papier de *Au Fil Des Maths* ni les brochures gratuites ci-dessus, à condition d'être parrainé par un membre de l'association, avec le code 22AD0GST. Cette adhésion gratuite ne peut être utilisée deux années de suite par la même personne, cependant pour l'adhésion l'année suivante, le tarif première adhésion s'applique avec la possibilité d'obtenir 2 brochures gratuites.

L'Adhésion spéciale « Journées Nationales » de 2021 est **strictement** réservée aux nouveaux adhérents (personnes n'ayant jamais adhéré à l'APMEP) et ne peut être souscrite qu'une seule fois et en même temps que l'inscription aux Journées Nationales. Elle ne donne pas droit à l'envoi de brochures gratuites. Code : 22AD1JN, prix TTC : **20 €**. Elle donne droit à l'abonnement à *Au fil Des Maths* à partir de 2022.

8. Adhésion - Renouvellement d'adhésion

Cotisations avec abonnement gratuit au bulletin pour tous les adhérents, comme en 2021.

Catégorie professionnelle	Code, prix	Catégorie professionnelle	Code, prix
Premier degré	22ADPD	Retraité.e	22ADRE
	45 €		39 €
Service partiel	22ADSP	Conjoint d'adhérent	22ADCA
	45 €		39 €
Contractuel, étudiant	22ADCO	Super soutien	22ADS2
	45 €		180 €
Second degré Indice ≤ 458	22AD2-	Super soutien	22ADS2
	45 €		180 €
Second degré Indice > 458	22AD2+	Membre d'une société ou association partenaire	22ADS2
	75 €		57 €
Enseignant dans le supérieur, Inspecteur	22ADSI		
	75 €		

9. Adhésion des membres des « sociétés partenaires » à l'APMEP

Les membres de des sociétés suivantes peuvent souscrire une adhésion à l'APMEP pour **57 €** :

- l'Union des Professeurs de Physique et Chimie (22ADUDPPC),
- la Société Mathématique de France (22ADSMF),
- la Société Belge des Professeurs de Mathématiques d'expression française (22ADSBPM),
- la Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles (22ADSMAI),
- l'association MATH.en.JEANS (22ADMJEANS),
- l'association Femmes et Maths (22ADFeM)
- l'association Les Maths En Scène (22ADLMES).

10. Adhésion des adhérents de l'APMEP aux sociétés « partenaires »

Adhésion à l'UDPPC : les adhérents de l'APMEP qui souhaitent adhérer à l'UDPPC ne bénéficient plus de conditions particulières. Pour souscrire une telle adhésion voir : <http://national.udppc.asso.fr/index.php/tarifs-adhesion-abonnement>.

Adhésion à la SMF : les adhérents de l'APMEP peuvent adhérer directement à la SMF en tant qu'adhérent d'une société partenaire pour **48 €** (voir : [smf.emath.fr/...](http://smf.emath.fr/)).

Adhésion à la SPBMef : les adhérents de l'APMEP peuvent adhérer directement à la SBPMef en tant qu'adhérent d'une société partenaire pour : **50 €** pour ceux qui résident en France métropolitaine,

65 € pour ceux qui résident dans les DOM-TOM,

80 € pour tous les autres,

28 € pour la « e-cotisation » avec la version électronique des publications.

Adhésion à la SMAI : les adhérents de l'APMEP peuvent adhérer directement à la SMAI en tant qu'adhérent d'une société partenaire pour **45 €**.

Adhésion à l'association MATH.en.JEANS : les adhérents de l'APMEP peuvent adhérer directement à l'association MATH.en.JEANS en tant qu'adhérent d'une société partenaire pour **34 €**.

Adhésion à l'association Femmes et Maths : les adhérents de l'APMEP peuvent adhérer directement à l'association Femmes et Maths en tant qu'adhérent d'une société partenaire pour **35 €**.

Adhésion à l'association Les Maths En Scène : les adhérents de l'APMEP peuvent adhérer directement à l'association Les Maths En Scène en tant qu'adhérent d'une société partenaire ils bénéficieront d'une réduction **5 €** sur leur cotisation.

11. Dons à l'APMEP

Toute personne reconnaissante de la qualité des travaux réalisés par les bénévoles de l'APMEP peut faire un don du montant qu'elle souhaite.

Dès la validation du règlement elle aura accès au reçu fiscal correspondant sur le site, par courriel ou courrier postal.

12. Participation aux frais de port et d'emballage des brochures

- Pour les brochures prises au siège national de l'APMEP (26 rue Duméril 75013 Paris) ou dans les locaux des Régionales il n'y a aucun frais.
- Pour les brochures commandées en ligne sur www.apmep.fr, l'APMEP facture les frais d'expédition au plus près des frais réels.
- Pour les brochures commandées par courrier postal, les frais d'expédition sont calculés en fonction du poids moyen d'une brochure, de leur épaisseur moyenne et de leur destination.
- **Frais de ports offerts pour toute commande de brochures (exclusivement de brochures) supérieure ou égale à 50 €**

Le tableau ci-dessous n'indique que les frais de port pour la **France, l'Andorre et Monaco**.

Nombre de brochures	Poids moyen	Épaisseur moyenne	Tarifs entreprise	Prix TTC vers France, Andorre et Monaco
1 brochure	404 + 80 = 484 g	1 + 0,4 = 1,4 cm	Lettre verte	4,16 + 0,50 = 4,66 soit 5 €
2 brochures	808 + 80 = 888 g	2 + 0,4 = 2,4 cm	Lettre verte	5,37 + 0,50 = 5,87 € soit 6 €
3 ou 4 brochures	de 1292 g à 1696 g	supérieur à 3 cm	Colissimo	8,29 + 0,50 = 8,79 soit 9 €
5 à 7 brochures	de 2100 g à 2908 g	supérieur à 3 cm	Colissimo	9,10 + 0,50 = 9,60 soit 10 €

Pour 8 brochures ou plus et les autres destinations, demander un devis au secrétariat de l'APMEP : secretariat-apmep@orange.fr - 01 43 31 34 05---oOo---